

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS1350

présenté par
M. Delaporte

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à supprimer cet article 6 approuvant pour les quatre années à venir 2023 à 2026 les effets sur les recettes et les dépenses de la sécurité sociale de la réforme des retraites.